

REPUBLIQUE DU CAMEROUN

REPUBLIC OF CAMEROON

---

**MINISTERE DES FINANCES**

**MINISTRY OF FINANCE**

PAIX-TRAVAIL-PATRIE

PEACE-WORK-FATHERLAND



**Projet d'intervention de S.E Louis Paul MOTAZE, Ministre des Finances, à l'occasion de la cérémonie de l'Emprunt Obligataire de l'Etat du Gabon et de l'Emprunt Obligataire de SAFACAM**

---

**Vendredi le 21 février 2020**

**BVMAC, Douala**

**Louis Paul MOTAZE**

**Ministre des Finances**

**Messieurs les Ministres chargés des Finances des Etats  
membres de la CEMAC,**

**Monsieur le Président de la Commission de la CEMAC,**

**Monsieur le Gouverneur de la Banque des Etats de  
l'Afrique Centrale,**

**Monsieur le Président de la COSUMAF,**

**Monsieur le Directeur Général pour la Région Afrique  
Centrale de la BAD,**

**Distingués invités,**

**Chers amis de la presse,**

**Mesdames et Messieurs,**

La cérémonie de ce jour, qui consacre les premières opérations de cotation à la Bourse des Valeurs Mobilières de l’Afrique Centrale est la matérialisation de la vision des Chefs d’Etat de la CEMAC qui ont pris la décision le 31 octobre 2017 à N’Djamena, de donner une nouvelle impulsion au marché financier de la zone afin d’accroître la mobilisation des ressources en soutien aux objectifs de transformation structurelle et de croissance de la région.

Aujourd’hui est un jour important pour la BVMAC car il est l’aboutissement de plusieurs années de profondes réformes de notre marché sous-régional. La première phase de ces transformations a abouti à la fusion institutionnelle et physique des structures existantes, en l’occurrence les deux régulateurs (COSUMAF et CMF) en mars 2019, des trois dépositaires centraux (BVMAC, CAA, CRCT) en juin 2019 et des deux bourses (BVMAC et DSX) en juillet 2019.

La cérémonie de ce jour marque le début de la seconde phase de cette transformation qui vise à optimiser les structures et dynamiser le marché financier unifié.

Je suis donc très heureux d’être ici ce jour pour la première cotation des emprunts obligataires de l’Etat du Gabon et de SAFACAM. Les deux opérations sont des opportunités pour les investisseurs internationaux et sous-régionaux afin de diversifier leurs placements et réduire le risque.

Cette cotation nous l’espérons, encouragera d’autres entreprises publiques ou privées ainsi que les Etats souverains à venir puiser directement à cette source de financement. L’atteinte des objectifs qui nous ont été assignés par les Chefs d’Etat de la sous-région exigent que nous prenions en compte dès aujourd’hui les défis et enjeux actuels et futurs à adresser pour le développement de notre marché financier sous-régional.

Au premier rang des enjeux, se trouvent l’assouplissement de l’accès des entreprises au marché financier mais surtout l’approfondissement financier des économies de la CEMAC. Nous nous tenons donc prêts à collaborer avec la BEAC ainsi que les partenaires comme la Banque Mondiale et la Banque Africaine de Développement pour nous accompagner à l’atteindre ces objectifs.

Aux investisseurs publics ou privés, personnes morales ou physiques, institutionnels, je dis que l'appel public à l'épargne est un moyen incontournable pour diversifier les portefeuilles et disposer des ressources afin d'améliorer le financement de l'économie.

Ainsi, les défis à venir sont liés à l'intégration de nouvelles technologies dans le fonctionnement du marché. Ces évolutions qui participent de l'élargissement de la base des investisseurs vont impliquer notamment une meilleure sécurisation des transactions et le renforcement de la régulation.

Pour terminer, à toutes les personnes qui ont participé à la réussite de cet événement, j'adresse mes vives félicitations. Votre engagement témoigne de la confiance que vous avez en l'avenir de notre marché financier et de notre sous-région.

Je vous remercie pour votre bienveillante attention.